

**Contact**  
Antenne Région-Energie  
c/o Effiteam  
Rue Jean Prouvé, 1762 Givisiez  
Téléphone 026 410 14 00  
antenne@region-energie.ch  
www.region-energie.ch

# Région-Energie L'union fait la force !

## Programme de soutien 2016 – 2019

**Dans le cadre du programme d'encouragement financier en cours, les Régions-Energie profitent des avantages suivants :**

- Contributions au projet (max. 40 % des coûts du projet)
- Soutien garanti par un conseiller Région-Energie (notamment entretien annuel)
- Coaching pour les nouvelles Régions-Energie
- Participation aux rencontres encourageant l'échange d'expériences

**Différents projets peuvent donner droit à une contribution :**

- **Elaboration de bases :** bilans énergétiques, planifications énergétiques régionales, concepts de mobilité, développement de standards de construction, etc.
- **Concepts et études de faisabilité :** concepts d'assainissement pour les bâtiments communaux, études préliminaires au raccordement à un réseau de chaleur à distance, concepts de gestion du stationnement, concepts de financement de l'électromobilité, développement de programmes d'encouragement et d'offres de conseils, etc.
- **Communication et coopération :** campagnes d'information, concours visant à réaliser des économies d'énergie, collaboration avec des écoles ou des entreprises dans le domaine de la mobilité, etc.

### Impressum

Editeur : SuisseEnergie pour les communes  
Texte, rédaction & layout : e4plus AG, Kriens | Dr. Schenker Kommunikation AG, Bern | Scriptum GmbH, Flüelen  
Impression : Imprimerie Saint-Paul, Fribourg | Langues : allemand, français, italien | Berne, août 2016  
Photos : P. 2 UNESCO Biosphère Entlebuch | P. 3 (à partir d'en-haut à gauche) : energieregionGOMS | Fotolia.de | crem | Fotolia.de | Energie-Region Zimmerberg | Pestalozzi & Stäheli/swisstopo



# Sur la voie de la Région-Energie

## Devenir une Région-Energie

C'est possible en quatre étapes :

- 1 Il faut dans un premier temps manifester son envie et son intérêt à établir une collaboration intercommunale sur le plan énergétique. Une commune, des représentants communaux, des associations, des entreprises voire des particuliers peuvent être à l'origine de telles initiatives.
- 2 Une fois le projet initié, il s'agit de déterminer la zone géographique concernée ainsi que les participants à intégrer à la Région-Energie. Dans l'idéal, on s'oriente vers des organismes ou des coopérations qui existent déjà au niveau régional.
- 3 Une collaboration fructueuse devra se baser sur une vision conjointe des communes participantes quant au futur énergétique de la région. En ce sens, dresser un bilan de la consommation énergétique actuelle et du potentiel énergétique disponible s'avère utile.
- 4 Afin de pérenniser la Région-Energie sur le long terme, il convient d'en définir les structures. Pour ce faire, les communes doivent être soumises à certaines obligations et la collaboration doit être institutionnalisée.



**En unissant leurs forces, les communes peuvent profiter des synergies régionales et atteindre plus aisément leurs objectifs de politique énergétique. C'est d'autant plus sensé que les petites communes rurales manquent souvent de temps et de moyens pour être actives dans ce domaine.**

Les Régions-Energie se composent généralement de trois à douze communes proches géographiquement les unes des autres. Elles peuvent être organisées sous la forme d'une simple collaboration, d'une association de communes, voire faire partie d'un organisme régional déjà existant (p.ex. les parcs naturels ou les associations de planification régionale). Les communes regroupées en Régions-Energie encouragent ensemble la production d'énergies renouvelables. Elles poursuivent également l'objectif d'une utilisation efficace de l'énergie.

### L'union fait la force !

Le potentiel des communes regroupées au sein d'une Région-Energie est décuplé. La coordination des projets permet à ces derniers d'être mis en œuvre de manière plus efficace, plus ciblée et plus économique. Ensemble, il devient plus facile, notamment pour les petites communes, d'initier de grands projets et de partager les connaissances. Par

ailleurs, la collaboration contribue à une meilleure prise de conscience du fonctionnement de la politique énergétique.

### Des régions actives sur plusieurs plans

Les Régions-Energie font la promotion de projets et rendent possible leur mise en œuvre. Elles coordonnent les activités des différents acteurs régionaux et se chargent de leur communication auprès du grand public. Les communes sont actives dans différents domaines :

- mesures énergétiques et aménagement du territoire ;
- concepts d'assainissement et standards de construction des installations et des bâtiments communaux ;
- organisation commune de l'approvisionnement en énergie et de l'élimination des déchets ;
- encouragement de la mobilité douce ;
- campagnes communes et implication des entreprises régionales ;
- ...et bien plus encore !

Grâce à son **programme de soutien Région-Energie**, l'OFEN encourage depuis 2012 les activités régionales dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'encouragement a lieu dans le cadre

de SuisseEnergie pour les communes et le respect de la Stratégie énergétique 2050 (voir au dos). Sur la période 2016-2019, la Confédération soutient les Régions-Energie dans la réalisation des projets et la consolidation des as-

sociations régionales. Chaque région sélectionnée est soutenue pour les deux premières années du programme 2016/2017. Si les régions remplissent certaines conditions, leur participation peut se voir prolonger de deux ans.

# Projets intercommunaux dans les Régions-Energie

## e-mob



Au cœur de l'énergieregionGOMS, habitants et touristes peuvent louer des véhicules électriques sur sept emplacements différents à 50 francs par jour. Les véhicules sont rechargés pendant la nuit grâce à du courant hydraulique 100% renouvelable du Haut-Valais. Les voitures sont achetées en leasing par les entreprises régionales puis louées aux communes et aux entreprises touristiques (p.ex. bains thermaux ou hôtels), qui les mettent à leur tour en location. Les communes peuvent également les utiliser pour leurs propres besoins.

## Eclairage



Les communes de la Région-Energie de Bellinzone ont conjointement défini un protocole standardisé servant au relevé du type d'ampoules utilisées dans environ 90 bâtiments publics.

Il a ainsi été possible d'estimer le potentiel d'économies d'énergie, qui s'élève pour la région à 56%. Chaque commune reçoit une analyse sur la base des informations collectées et une proposition pour un achat groupé. La collaboration intercommunale génère ainsi un gain d'énergie et d'argent.

## « Stromspartour »



Pendant deux ans, l'Energietaal Toggenburg a proposé le projet « Stromspartour ». A l'aide de subventions, la population a été incitée à diminuer sa consommation d'électricité :

- commande à distance pour les chauffages électriques des maisons de vacances ;
- remplacement de pompes de circulation de chauffage ;
- remplacement de chauffe-eau électriques ;
- conseil pour les installations techniques du bâtiment.

Ce programme a permis d'économiser env. 800 000 kWh par an.

## Consultation énergétique



Dans la Région-Energie de Zimmerberg, quatre communes proposent une consultation gratuite de 30 minutes sur l'efficacité énergétique. Elles mettent à disposition des habitants les infrastructures et prennent en charge les coûts. L'uniformisation de l'offre a permis de rendre les procédures internes plus efficaces, d'économiser sur les coûts et d'accroître les chances de commercialisation. Un travail intensif d'information assure une utilisation régulière du service (p.ex. un flyer joint à l'envoi des courriers communaux).

## Cadastre de rénovation

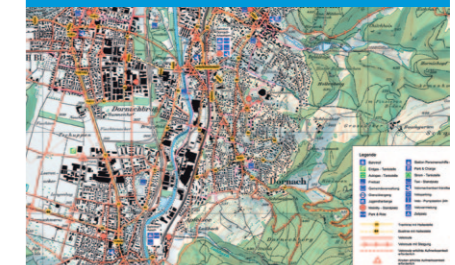


La Région-Energie du District de Martigny a développé un outil permettant l'analyse du potentiel de rénovation des bâtiments. Des cadastres ont été établis et montrent :

- les surfaces de référence énergétiques ;
- les coûts engendrés par les rénovations ;
- la durée d'amortissement ;
- l'économie d'énergie après rénovation.

Ce cadastre permet aux propriétaires immobiliers et aux communes de définir l'ordre de priorité des mesures à réaliser.

## Carte de la mobilité



Les Cités de l'énergie de la vallée de la Birse ont publié une carte de la mobilité régionale. Elle est disponible gratuitement dans les administrations communales. Sur un fond topographique au 1:20 000<sup>e</sup>, la carte renseigne sur les formes de mobilité alternatives : arrêts des transports publics, pistes cyclables et chemins pédestres, emplacements Mobility, stations de pompes pour vélos, etc. Des informations supplémentaires figurent au verso (horaires, manifestations, conseils de locomotion alternative).